

Groupe de placements SPF Living+ Europe hedged

Obligation de souscrire (engagement de capital)

L'investisseur ci-dessous annonce l'obligation de souscrire suivante (engagement de capital en CHF) au groupe de placements susmentionné :

Informations sur l'investisseur

☐ investisseur existant¹
☐ nouvel investisseur

Nom de l'institution de prévoyance (N° IDE inclus)	
Interlocuteur	
Adresse	
Tél. / mobile	
E-mail	
Banque dépositaire et n° de dépôt	
Personne de contact auprès de la banque dépositaire Tél. E-mail	

¹ dans la Swiss Prime Fondation de placement

Engagement de capital ferme pour la souscription :

SPF Living+ Europe hedged	Montant de la souscription / engagement de capital en CHF
Numéro de valeur : 56192668 ISIN : CH0561926681	

L'obligation de souscrire (engagement de capital) est contraignante pour l'investisseur jusqu'au 31.12.2025.

Appel du capital (CHF) et traitement du paiement

Swiss Prime Fondation de placement a la possibilité d'appeler le capital engagé en une seule fois ou en plusieurs montants partiels. Lors de chaque appel de capital, l'investisseur reçoit des droits sur le groupe de placements, leur nombre étant déterminé par la VNI en cours. Le prix d'émission comprend une commission d'émission de 1.00% portée au crédit de la fortune du groupe de placements. Elle sert entre autres à couvrir les coûts d'émissions, de distribution et les frais annexes, tels que frais de conseil, taxes, etc. liés à l'émission et au rachat de droits de participation.

Swiss Prime Fondation de placement informe l'investisseur de manière ferme et définitive par correspondance du montant et de la date de chacun des appels de capital. Cette lettre est envoyée à l'adresse indiquée plus haut.

Les montants appelés par Swiss Prime Fondation de placement doivent être libérés dans le délai imparti comme suit :

Banque dépositaire du groupe de placements	Zürcher Kantonalbank (Banque cantonale zurichoise)
Personne de contact auprès de la banque dépositaire	Mme Peggy Neuber Tél. +41 44 292 49 05 peggy.neuber@zkb.ch
IBAN	CH04 0070 0114 8039 7277 8
Devise	CHF
Titulaire	SPA Living+ Europe hedged, 4600 Olten

Informations

Les nouveaux investisseurs doivent envoyer à la Fondation de placement un formulaire d'adhésion dûment rempli. L'obligation de souscription peut aussi être téléchargée sur notre site Web www.swiss-prime-anlagestiftung.ch.

Nous vous prions de renvoyer, le formulaire de souscription dûment signé à l'adresse suivante :

Swiss Prime Anlagestiftung, Raffaele Cannistrà, Prime Tower / Hardstrasse 201, 8005 Zurich
Ou par Email : raffaele.cannistra@sps.swiss

Lieu et date :

Timbre et signature(s) :

Nom en majuscules :

L'institution de prévoyance susmentionnée a pris connaissance des statuts, du règlement de la fondation, du règlement en matière de frais et commissions, du prospectus et des directives de placement ainsi que de la description du produit (disponibles auprès de Swiss Prime Fondation de placement : www.swiss-prime-anlagestiftung.ch).

Les investisseurs autorisent leur banque de dépôt à fournir à Swiss Prime Fondation de placement tout renseignement en particulier sur le nombre de droits en dépôt en lien avec le contrôle du cercle des investisseurs et avec l'assemblée des investisseurs. L'investisseur susmentionné satisfait aux dispositions statutaires de Swiss Prime Fondation de placement. Il est exonéré de l'impôt fédéral direct et rempli, dans le canton où il a son siège, les conditions pour bénéficier des avantages fiscaux cantonaux consentis aux institutions de prévoyance.